

Rapport d'activités 2024

Assemblée générale – 26 avril 2025



Département du Loiret

Délégué départemental : -

✓ Espaces naturels préservés

✓ [Vallées de Solvins, de la Noue Chaude, Estouy, Dadonville](#)

✓ [Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat](#)

✓ [Bouteille et Méandre de Guilly, Guilly](#)

✓ [Friches des Parterres, Germigny-des-Prés](#)

✓ [Glénaux, Baccon](#)

✓ [Rives de Beaugency, Beaugency](#)

✓ [Mares de Sologne, Lailly-en-Val](#)

✓ [Marais de Bouville, Estouy](#)

✓ [Marais de Mignerette, Mignerette](#)

✓ [Sablière de Cercanceaux, Dordives](#)

✓ [Vallée des Ardouses, Dordives](#)

✓ [Marais de Marsin, Montcresson](#)

✓ [Prairies humides de l'Ouane, Château-Renard](#)

✓ [Prairies humides de la Cléry, St Loup de G.](#)

✓ [Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard](#)

✓ [Pelouse des Lorrains, Montbouy](#)

✓ [Mahyses, Saint-Benoît-sur-Loire](#)

✓ [Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire](#)

✓ [Benne, Dampierre-en-Burly](#)

✓ [Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire](#)

✓ [Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire](#)

✓ [Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire](#)

✓ [Plage de Beauget et Rives d'Ousson, Briare et Ousson s/Loire](#)

✓ [Rives de Saint Firmin, St Firmin sur Loire](#)

✓ [Plaine de l'Ormette, Saint Gondon](#)

Cliquez sur le site naturel de votre choix

Actions hors site :

[Contrats territoriaux « Milieux aquatiques »](#)

[Natura 2000 Loire du Loiret](#)

[Opération Pasto'Loire](#)

Sablière de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2021 : 558 espèces dont 53 d'intérêt patrimonial (liste temporaire dans l'attente de la finalisation du diagnostic écologique 2021-2022).

Évaluation du plan de gestion 2012-2021 et renouvellement pour la période 2022-2031 : Rédaction du plan de gestion 2022-2031 et validation en CS. Validation en CA prévue 1^{er} trimestre 2025. Élaboration des documents sur la base du diagnostic écologique réalisé en 2021.



PROTÉGER

Aucune extension foncière n'est prévue sur ce site, l'ensemble du foncier est en Bail emphytéotique.



GÉRER

Gestion pastorale du site : suivi de la gestion pastorale sur 26 ha en pâturage bovin extensif (voir cartes en annexe)

Gestion pastorale du site : suivi de la gestion pastorale sur 26 ha en pâturage bovin extensif (voir cartes en annexe)

- **Gestion pastorale en rive ouest de la sablière – M. CAEKAERT/Mme LÉVÊQUE (11 ha, 2 parcs)** : mise en pâturage tournant entre Mai et Octobre 2024.
- **Gestion pastorale en rive est et sud de la sablière – M. CHARTROU (15 ha, 4 parcs)** : mise en pâturage tournant de 14 vaches, 2 taureaux et 3 génisses du 01/05/2024 au 30/10/2024.

Comme chaque année, plusieurs actes de vandalisme à déplorer sur les clôtures, et cela malgré la pose de passe-clôtures permettant l'accès aux parcs de pâturage depuis les chemins. Maintenance des clôtures réalisée par les éleveurs.

Opérations de restauration et d'entretien en régie :

- Entretien du sentier de découverte du site, débroussaillage autour de la clôture pour permettre l'entretien de cette dernière.
- Entretien complémentaire des aménagements. Enlèvement des déchets.

Gestion de la pratique halieutique : un travail avec la DDT 45, la FDPPMA 45 et la mairie a permis d'interdire la pêche sur le site. Il reste maintenant les modalités de contrôles à mettre en œuvre avec 'OFB.



VALORISER

Les animations nature : 34 participants au total

- Réalisation de 3 animations grand public : « Amphibiens et animaux des mares» le 13/04/2024 ; « Les oiseaux de la Sablière » le 14/12/2024 et « Balade d'automne à Cercanceaux » le 12/10/2024. Une animation annulée à cause de la météo.



Relevé des écompteurs : Nouveau éco compteur reçu fin 2024, pose prévu en 2025.

Observatoire et panneaux pédagogique : en Juin 2024, l'observatoire rive nord à été vandalisé et complètement détruit (brûlé), la structure ainsi que les panneaux associés. Un dépôt de plainte à été posé et l'observatoire à fait l'objet d'une expertise. Une réhabilitation (à l'identique) est prévue en partenariat avec l'APAGE en 2025.



Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur Cercanceaux, une série d'énigmes historiques et naturelles entraîne le visiteur sur la piste Cuivrée des marais.



Les Glénaux, Baccon

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2024 le site a fait l'objet d'un suivi des populations de lépidoptères rhopalocères dans le cadre du programme STERF. Cet échantillonnage le long de transects permet de suivre les populations. Cependant les premiers résultats obtenus en 2024, ne permettent pas d'évaluer l'évolution des populations de lépidoptères. Ce suivi sera renouvelé tous les ans. Les résultats sur l'évolution des populations seront exploitables au bout de 5 ans.



PROTÉGER

Pas d'acquisition récente sur le périmètre. Un travail sur la cession de parcelles de GSM pour le Cen CVL est en cours d'étude.



GÉRER

- Aucune opérations de gestion réalisées en 2024.



VALORISER

Découverte libre : C'est une carrière en exploitation, le site n'est donc pas accessible en visite libre.



Animations nature : 16 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public : « Des orchidées sauvage à Baccon » le 05/06/2024 en partenariat avec la carrière.

Sortie photo'Cen : une sortie annulé et reporté à 2025.

Animations scolaire :

- Une visite du site par 8 élèves en Master 2 Développement local Université d'Orléans a été réalisée le 07/02/2024 en partenariat le responsable foncier- environnement de GSM.

Information du public : Bien que non ouvert au public, les Glénaux figurent sur le site internet du Guide tourisme de France pour des visites guidées.

Pelouse de Vau, Tavers

Conservateur : Isabelle GRAVRAND



CONNAÎTRE

Pas de suivi écologique cette année sur la pelouse de Vau. Des observations naturalistes réalisées ponctuellement sont intégrées dans la base de données du CEN-CVL.



PROTÉGER

Une veille foncière active est menée avec la SAFER 45 et la municipalité de Tavers pour étendre la maîtrise foncière sur des parcelles stratégiques autour des pelouses.



GÉRER

- Ajout de 350 mètres d'ursus environ sur la clôture existante pour empêcher les animaux de pâturage (moutons) de sortir de l'enclos.
- Débroussaillage et dégagement (roncier et arbuste) de la clôture pour l'entretien de celle-ci.
- Une convention de pâturage a été renouvelée avec Isabelle Gravrand, nouvellement installée sur le secteur pour pâturer le site avec ses moutons de race noire du Velay.



VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique du site ne permet pas une découverte libre. Le site peut être aperçu via le chemin de Feularde où des panneaux SNP informent sur le caractère protégé du lieu. De plus le site est clôturé pour le pâturage (un petit portillon permet néanmoins l'accès au monument historique).

Animations nature : 6 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public : « Histoire et biodiversité sur la Pelouse de Vau » le 22/09/2024 pour la journée du patrimoine.

Plainière des conservateurs : 40 participants au total

Le matin intervention en salle (Beaugency) sur le PAQ et Mini table ronde sur les rapports d'activité. L'après-midi : visite monument de 1870 par Le Souvenir Français ainsi présentation du site et du troupeau.



La Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : Yves DAVID



CONNAÎTRE

Le comptage annuel des chiroptères a été effectué par Yves David, conservateur bénévole du site, le 26 janvier 2024. Au total, 13 Chiroptères, dont 3 Petits Rhinolophes, ont été comptabilisés. Le nombre d'individus observés en 2024 a diminué de 53% par rapport à 2023.

2024 est la seconde année de présence du Petit Rhinolophe, quasi-menacé à l'échelle régionale et très rare dans le Gâtinais. Il faut ajouter la découverte du Murin de Beschtein et la Sérotine commune, 2 nouvelles espèces pour le site.

L'ouverture en 2021 du puit d'aération de la Marnière (bouché depuis l'acquisition par le Conservatoire) semble avoir permis le retour dans la cavité des rhinolophes, espèces emblématiques du site.

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Grand rhinolophe	3	4	2	1	3	1	1	1	0	0	3	1	0	1	1	6	7	0	4
Petit rhinolophe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1
Grand murin	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1
Murin à moustache	1	13	4	2	3	2	5	9	0	5	0	2	1	1	1	1	5	1	2
Murin à oreilles échan-crées	0	1	0	2	1	0	0	2	3	0	2	7	5	9	4	3	8	4	5
Murin de Daubenton	8	2	6	10	3	8	4	3	1	5	4	2	1	2	1	2	0	0	3
Murin de Natterer	1	0	1	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	2	1	1	5	3	0
Murin de Beschstein	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Oreillard sp.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Barbastelle	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sérotine commune	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Espèce non identifiée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	14	21	13	16	11	13	13	15	4	12	9	12	7	15	10	13	28	13	19

BILAN 2007-2025 DES COMPTAGES ANNUELS DE CHAUVES-SOURIS EN HIVERNAGE SUR LE SITE DE LA MARNIERE SAINT-NICOLAS



Le Petit rhinolophe, nouvel habitant de la Marnière Saint-Nicolas Photo : Wikimedia commons



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires. Une veille foncière est réalisée en pour développer le réseau de cavités à chiroptères préservées par le Conservatoire dans l'est du Loiret.



GÉRER

- Aucune opérations de gestion réalisées en 2024.



VALORISER

Découverte libre :

Afin de préserver la quiétude des Chiroptères, la Marnière Saint Nicolas est équipée d'une grille anti-intrusion ainsi que d'un portail. Le site n'est donc pas accessible en visite libre.

Animations : 29 participants au total

Samedi 27 septembre 2024 matin, dans le cadre du jumelage entre Château Renard et l'Allemagne, 29 personnes de la maison du Jumelage ont pu découvrir la Marnière St Nicolas : ancienne marnière acquise par le Cen en 2009 en raison d'une population de Grand Rhinolophe. Avec l'aide d'Ive David, conservateur bénévole du site qui réalise les comptages chiroptères sur le site depuis 2006, les participants ont découvert la marnière, son histoire ainsi que les chauves-souris. (ps: gîte uniquement d'hivernage donc nos amis aux mains ailées étaient absentes, mais un petit Murin à oreille échanquée est passé nous dire bonjour). La matinée s'est terminée par un petit apéritif avec l'ensemble des participants et leurs familles.



Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien DEFLANDRE*



CONNAÎTRE

Damien Deflandre, conservateur bénévole du site, effectue un suivi continu de la faune et de la flore, et alimente régulièrement la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN. Saisies SICEN, Orchis sauvage & Insectes.org, mise à jour du trombinoscope des espèces et intervention sur le forum électronique des conservateurs.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires. Aucun mouvement foncier en 2024.



GÉRER

2 chantiers d'automne (janvier-février) avec bénévoles ont été réalisés ; (16 participations) permettant d'entretenir les zones ouvertes et de ré-ouvrir d'autres zones, dont certaines comportent une espèce liste rouge régionale

- Essai positif d'emprunt d'une débroussailleuse au CEN CVL (2 chantiers réalisés). Une gestion complémentaire est effectuée par Damien DEFLANDRE, conservateur bénévole du site.
- Arrêt du pâturage en 2024. Un autre système avec un nouvel éleveur est à trouver.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau à orchidées.

Animation nature : 6 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public par le conservateur bénévole Damien Deflandre « Sauvez les orchidées sauvages » le 06/01/2024.

Chantier d'automne : 42 participants au total

- Comme chaque année, les Chantiers d'automne de Damien, permettent de remettre en lumière certains secteurs du site et d'entretenir ceux déjà restaurés. Ces chantiers ont permis de faire revenir sur le site de nombreuses espèces d'orchidées. En 2024, ce sont 6 chantiers qui ont été réalisés pour préserver le patrimoine naturel du site.



Information du public :

Les Grands Buissons sont présents sur le site internet du Giennois, le site Tourisme Loiret et Tourisme Val de Loire. Cette diffusion en tant que site naturel majeur pour le Loiret est la concrétisation des actions de restauration entreprises par Damien Deflandre depuis maintenant de nombreuses années.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain LAFAYE



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2024 : 755 espèces animales et végétales, dont 41 d'intérêt patrimonial. 15 habitats naturels identifiés, dont 6 d'intérêt patrimonial.

Aucune opération de connaissance menée en 2024.



PROTÉGER

Aucune opération de protection n'a menée en 2024. Le site n'a pas d'extension foncière de prévue. Renouvellement du bail emphytéotique prévu en 2025 (échéance au 01/09/2025).



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 17 ha en pâturage bovin extensif, 2 ha en fauche tardive.

- Poursuite du partenariat avec M. Alain JAMOT ;
- Période et pression de pâturage : mise en pâturage le 01/05/2023 (parc ouest). Pâturage tournant en sens horaire. Fin de la saison de pâturage fin novembre ;
- Fauche tardive de 2 ha de prairies en septembre 2024.

Gestion cynégétique du site mise en œuvre par la Société communale de chasse.

Opération de gestion en sous-traitance :

- Restauration de milieux ouverts par broyage de la végétation : 3,31ha en 2024 et 2,85ha prévu en 2025. Arrêt des travaux en novembre 2024 à cause des conditions météorologiques. Travaux effectués non-conformes. Date de reprise envisagée des travaux : septembre 2025. Date maximale de mise en conformité : 01/03/2026.



VALORISER

Découverte libre :

Le centre du site n'est pas accessible à cause de sa sensibilité mais il peut être longé par un chemin communal. Il est en partie clôturé pour le pâturage bovin.

Les animations nature : 7 participants au total

- Réalisation d'une animation grand public de découverte « Les fleurs du Marais de Mignerette » le 20/07/2024



Marais de Marsin, Montcresson

Conservateur : Laurent LEQUIVARD



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2024 : 1025 espèces dont 107 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 8 d'intérêt patrimonial (5 en liste rouge régionale).

Le conservateur du site suit les espèces végétales remarquables depuis plusieurs années (orchidées, Gentiane pneumonanthe...). L'année 2024, particulièrement pluvieuse, n'a pas permis de faire les comptages habituels. On constate cependant que la Gentiane pneumonanthe s'est développée dans les secteurs de pelouses marneuses dont elle est habituellement absente. Alors que les stations habituellement suivies étaient sous l'eau. Cette situation montre qu'une espèce comme la Gentiane pneumonanthe est capable de s'adapter à de nouvelles conditions climatiques en colonisant de nouveaux secteurs, habituellement inhospitaliers pour elle.



PROTÉGER

Projet de renouvellement de la maîtrise d'usage du site : renouvellement prévu en 2025 du bail emphytéotique, échu le 31/12/2024. Réunions publiques prévues en 2024 décalées en 2025.



GÉRER

Gestion pastorale du marais : 9 ha en pâturage bovin extensif par M. JAMOT

- Période et pression de pâturage : pas de pâturage en 2024 sur le site pour raisons personnelles de l'éleveur ;

Opérations d'entretien en régie :

- Pas d'entretien en régie en 2024 à cause des vacances de poste interne.

Gestion cynégétique : régulation régulière du sanglier à l'affut sur les limites du marais, complétée par deux battues.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible à cause de sa sensibilité mais une sortie grand public chaque année permet exceptionnellement de le visiter.

Les animations nature : 8 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 05/10/2024, «La petite faune du Marais de Marsin».

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi scientifique sur le site d'Entre-les-levées en 2024. Les observations ponctuelles réalisées sur le site sont intégrées dans la base de données du CEN-CVL.



PROTÉGER

Pas de perspectives d'acquisition foncières ou d'extension d'AOT. La cohérence foncière est aboutie.



GÉRER

- Aucune opération de gestion réalisée en 2024.
- Broyage de la végétation par la DDT pôle Loire pour le maintien des milieux ouverts.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de 4 panneaux d'information accomplis par l'école de Saint Père sur Loire il y a quelques années.

Animations nature : 16 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 24/08/2024, « Soirée contes et chauve-souris sur Entre les Levées ».

Animations scolaire : 30 élèves au total

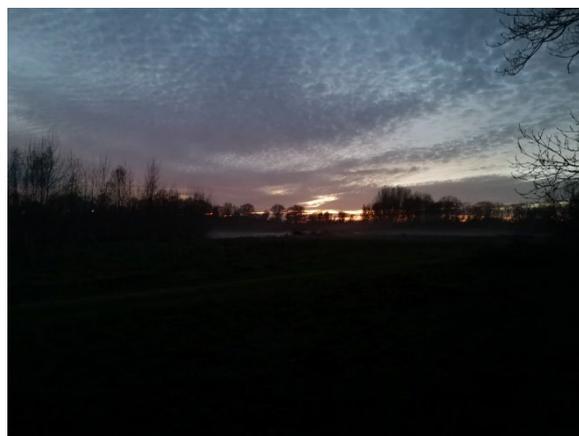
- Réalisation d'un projet pédagogique avec l'école élémentaire de Saint Père sur Loire avec 3 séances 02/04/2024, 07/05/2024 et une restitution le 01/06/2024, sur la thématique « Nos oiseaux des bords de Loire ».

Espèce Game :

Le site faisait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Suite à la dégradation de la cache et de l'impossibilité d'en replacer une nouvelle sur le site, la cache devrait être déplacée sur un autre site du Loiret.

Information du public :

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure sur les sites internet suivants : Loiret Balade, Cirkwi, Tourisme Loiret, CDT 45, Ma rando à vélo, Loire Valley.



Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Monique et Bruno BORIES, Aurélie CHEZIERE



CONNAÎTRE

Les observations ponctuelles réalisées en dehors des suivis écologiques sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

On peut cependant noter la présence d'une petite colonie de Sternes pierregarin et de Sternes naines qui se reproduit chaque année avec plus ou moins de succès. Cette année la reproduction n'a pas été possible étant donné les niveaux d'eau élevés de la Loire qui ont recouvert régulièrement l'îlot où se trouve la colonie.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc. L'installation d'une éleveuse est prévue pour avril 2025.



GÉRER

- Chantier réalisé avec 7 salariés de GSM Granulat le 16/10/2024 : arrachage des genêts;
- Chantier des salariés Cen CVL (25 participants) le 26 et 27/09/2024 : arrachage des genêts également en vue de la réinstallation d'un troupeau ovin en 2025.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé ».

Animations nature : Aucune animation réalisée en 2024, l'animation prévue « Sortie botanique sur les Friches des Parterres » a été annulée faute d'inscrit.

Information du public :

Friche des Parterres figure sur le site internet Orléans aujourd'hui. Chaque année, les animations sur le site y sont recensées pour les étudiants.

Bouteille/Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly :

Jérôme BLANCHARD



CONNAÎTRE

Les observations ponctuelles réalisées en dehors des suivis écologiques sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

Il n'y a pas eu de suivi écologique sur le site en 2024.



PROTÉGER

Le Méandre de Guilly bénéficie, en plus des 116,61 ha de DPF, de 20,4724 ha acquis par le Conservatoire. Concernant les actions de veille foncière, 5 parcelles boisées dans le méandre sont en cours d'acquisition. L'acquisition de ces parcelles permettra de consolider la cohérence foncière sur le méandre de Guilly. Le relationnel entre l'éleveur présent sur le site, la DDT pôle Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été continu et constructif durant toute la saison de pâturage.

Aussi, ce renforcement de dialogue a pour objectif sur le moyen terme de donner de bonnes dispositions au Conservatoire pour travailler avec l'ensemble des partenaires et élus sur le Val de Sully mais également pour mettre toutes les chances de notre côté pour de futures acquisitions sur Guilly.

5 parcelles ont été acquises en 2024, pour un peu moins de 3 ha.



GÉRER

Des travaux d'entretien de haies initialement prévus en 2024 ont été décalés en 2025 (septembre / octobre) en raison des conditions climatiques. Le site de Bouteille a été pâturé par les ânes de Romain Mathé.

Le troupeau d'Olivier Marcouyoux a pâturé sur 250 hectares environ : du 20/05/24 au 20/11/2024 avec 400 brebis, 250 agneaux.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panonceaux provisoires ont été installés sur le site afin de diriger le public.

Le site de Bouteille est quant à lui fermé au public mais logeable via un chemin communal. Aucun panneaux n'est présent mais il pourrait être intéressant de poser un panneau pédagogique avec l'éleveur.

En attendant la mise en place du nouveau tracé, réfléchi dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations nature : 14 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 04/05/2024, « Les oiseaux de la Loire » avec 9 participants sur le site de Guilly ;
- Réalisation d'une sortie grand public en partenariat avec le conservateur bénévole du site le 29/06/2024, « Sur la piste des ânes » avec 5 participants sur le site de Bouteille.



Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur le Méandre de Guilly, les participants découvrent l'histoire et le paysage de la commune à la recherche du Peuplier noir, arbre remarquable de nos bords de Loire.



Information du public :

Le Méandre de Guilly est présent sur : Tourisme Loiret, Wikipedia, La Loire à vélo, ID2Rando, Cirkwi, Ma rando à vélo, Val de Sully

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Le Conservateur du site réalise comme chaque année le suivi de la héronnière situé sur l'île des Mahyses. Il n'y a pas eu d'autres suivis écologiques.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Mahyses comprend l'île des Mahyses, le rio ainsi que les francs-bords. Le site a une emprise de 76 ha au deux tiers sur le domaine public fluvial. Par ailleurs, un propriétaire privé possède une parcelle de 27,141 ha sur l'île des Mahyses que le Conservatoire gère dans le cadre d'une convention d'usage. À cela il est opportun d'ajouter 4 autres parcelles acquises qui font un total de 28,3063 ha maîtrisés par le Conservatoire.



GÉRER

- Aucune opérations de gestion réalisées en 2024.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est en revanche strictement interdite au public. Depuis 2021 et le programme « Loire pour tous » les Mahyses sont équipés pour la découverte des personnes en situation de handicap visuel, auditif et mental.



Animations nature : 5 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 27/07/2024, « Jeu de piste sur les Mahyses ».

Animations scolaire : 60 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec le collège privé de Saint Benoît sur Loire avec 2 séances sur site (1/2 journée par classe) le 24/06/2024 sur la thématique « Découverte des milieux naturel sur Mahyses ».



Information du public :

Les Mahyses figurent sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt et de Tourisme Loiret.

Depuis 2021, le site des Mahyses est également équipé de fascicule Facile à Lire et à Comprendre (FALC), d'un audioguide et de fascicule en braille. Aujourd'hui, les visiteurs porteurs d'un handicap visuel, auditif ou mental peuvent découvrir cette richesse naturelle.

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservateur : poste à Pourvoir



CONNAÎTRE

Le site de la plaine de Villaine n'a pas fait l'objet de suivi écologique en 2024. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de Villaine se situe entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Il est caractérisé par des prairies et quelques pelouses xérophiiles gérées par la fauche. Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha. Pas de projet d'acquisition sur le DPF.



GÉRER

Pas d'entretien en régie en 2024 mais des travaux réalisés par DDT. Broyage de la végétation (type roncier, épine noir..).

Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle. Ce dernier ayant renouvelé sa clôture en pied de levée s'est vu notifié par la DDT du non-respect des limites cadastrales. Une médiation est en cours pour identifier une solution.

Ce site fait l'objet d'une surveillance des dégâts de sangliers. 4 battues préventives ont été organisées.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel est pâturé et donc non accessible en visite libre. Il peut être appréhendé via la levée de la Loire empruntée chaque année par de nombreux promeneurs principalement locaux.

Animations nature : 13 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 20/04/2024, « Les plantes comestibles sur les bords de Loire ».

Information du public :

Le site fait partie des sites classés par l'Office de tourisme du Val de Sully. Une page lui est dédiée sur leur site internet.

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : Jean François AUBEL

Conservateur adjoint : Patrick LESPINASSE



CONNAÎTRE

Un suivi des papillons dans le cadre du programme STERF est réalisé par le conservateur du site depuis 2022. La diversité et la densité de lépidoptère servent d'indicateur sur l'état de conservation des milieux. 6 transects ont été suivis depuis 2022 le long desquels il faut comptabiliser les différentes espèces de lépidoptères rhopalocères rencontrées. En 2024, le suivi de 2 transects a été perturbé par les crues. Malgré tout, 331 individus de 21 espèces différentes ont été observés (comme en 2023). On peut noter que les 2 transects situés sur les secteurs qui avaient fait l'objet d'un travail du sol pour régénérer les pelouses en 2022, obtiennent de bien meilleurs résultats. Il faut également souligner le retour de la Mélitée de la Lancéole

Il faut ajouter la découverte, en 2024, par le conservateur du site de la Gagée des prés *Gagea pratensis* suite aux travaux de hersage des pelouses destinés à les renaturer. Cette espèce en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire, protégée au niveau national, vient d'être intégrée dans le plan national de sauvegarde des espèces messicoles.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de Benne fait partie du domaine public fluvial (DPF). Le Conservatoire dispose d'une parcelle d'une contenance de 0,647 ha. Ce site est également intégré dans Pasto'Loire et il bénéficie de nombreux échanges avec la centrale EDF de Dampierre-en-Burly. Des échanges avec la DDT et le GIC Loire ont également permis de mettre en œuvre des opérations de destruction de Sanglier, en intégrant les enjeux écologiques du site.



GÉRER

- Débroussaillage (roncier) et réouverture du parking et du sentier proche.

Ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue concernant le remisage de sangliers. Le site a été entretenu par pâturage, avec les moutons de Monsieur Le Grelle. L'installation sur le long terme d'un troupeau permet toutefois de rester optimiste sur la réouverture des prairies dans ce secteur.

La DDT pôle Loire a réalisé un broyage des ronciers et des prunelliers avec validation du Cen CVL.

Un chantier d'automne grand public était prévue le 26/10/2024 mais a dû être annulé faute d'inscription.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de la DDT longeant la Loire. Il n'existe cependant pas d'aménagement spécifique. Un panneau présente néanmoins le pâturage ligérien.

Animations nature : 13 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 20/04/2024, « Les plantes comestibles sur les bords de Loire ».

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet du Comité Départemental de Tourisme du Loiret.



Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Isabelle GRAVRAND

Conservatrice Adjointe : Florence Naizot



CONNAÎTRE

En 2024 une sortie sur le site a été organisée dans le cadre d'une formation Mheo (liger) pour présenter, sur le terrain, les résultats du suivi LIGERO engagé sur ce site.

En 2024, les niveaux d'eau élevés n'ont pas permis la reproduction des colonies de Sternes et de Mouettes.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées dans la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Le site est classé en espace naturel sensible (ENS) dans le cadre de la politique de préservation du Conseil départemental du Loiret.



GÉRER

- Dans le cadre du partenariat avec la Maison familiale rurale de Chaingy, un chantier a été réalisé pour restaurer une pelouse sur sable par étrépage. Environ 20 m² de pelouses ont été restaurés.
- un passage d'entretien de sentier a été réalisé en régie avec l'éleveuse et conservatrice du site Isabelle Gravrand.
- Le lancement du pâturage dès le mois de juin avec 80 agnelles a permis de poser les bases de gestion du site par les moutons.





VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel.

Il est agrémenté d'un panneau d'information, 4 tables d'interprétation, 2 chevalets et d'une plaquette de présentation du site. La Labellisation en Espace Naturel Sensible du département du Loiret a permis la remise en état de l'intégralité des panneaux d'interprétations.

Animations nature : 203 participants au total

- Réalisation de deux interventions auprès de l'association Hamac Beaugency pour le Vélostival les 02/06/2024 et 09/06/2024 avec 90 personnes participantes pour chaque intervention.
- Réalisation d'une sortie grand public le 15/06/2024, « Venez découvrir la flore des Rives de Beaugency » avec 5 participants.
- Réalisation d'une sortie grand public le 22/06/2024, « Les oiseaux font leur fête sur Beaugency » avec 8 participants.
- Réalisation d'un chantier érépage suivi d'une visite découverte de la forêt alluviale avec 10 élèves en second de la MFR de Chaingy le 01/10/2024.



Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. C'est un véritable parcours d'énigme naturaliste qui conduit les participants sur le territoire du Castor d'Europe à la recherche du jeton sur la Mouette mélanocéphale.



Information du public :

Une plaquette de découverte est disponible auprès de l'Office de tourisme de Beaugency, de la Mairie et du Conservatoire d'espaces naturels.

Les Rives de Beaugency apparaissent aussi sur les sites suivants : Site de la ville de Beaugency, Cirkwi, Le département du Loiret, la page facebook des Rives de Beaugency, IGN Rando, Loiret Balade, Loire à vélo, Orléans Métropole, Trace Gps, Yelp, Le Petit Futé, Les Plus beaux détours de France.

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : A pourvoir



CONNAÎTRE

En 2024 le site des Varinnes a fait l'objet d'un suivi LIGERO dont l'objectif est de mesurer l'engorgement du sol et la fertilité (ou eutrophisation) grâce à la flore. Des relevés végétation sont réalisés le long de transects pour connaître l'évolution de ces indicateurs. Un premier passage a été réalisé en 2018. Entre 2018 et 2024 les indicateurs de fertilité et d'engorgement n'ont significativement évolué, malgré l'impact des conditions climatiques des années précédentes. Les conditions très pluvieuses de l'année 2024 ont peut-être amorti l'impact réel du climat des années précédentes (fortes chaleurs et sécheresse), ce qui nécessite de poursuivre ce suivi.

Un suivi des lépidoptères a été réalisé sur 4 transects dans le cadre du programme STERF. Cette première année a permis de contacter 18 espèces pour 435 individus comptabilisés lors de 4 passages. Ce suivi sera renouveler en 2025 dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.

Les observations réalisées ponctuellement sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

L'année 2024 se voit se concrétiser l'acquisition de parcelles prévues dans le projet d'extension foncière. A hauteur d'environ 3 ha. Ce site reste l'un des plus dynamiques du Loiret en acquisitions foncières. La labélisation en ENS dans le cadre de la politique du CD 45 permet d'avoir des perspectives financières pour la gestion du site.



GÉRER

- L'ensemble des parcelles ont été entretenues par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnant/gagnant » avec des agriculteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles...).





VALORISER

Découverte libre :

La sensibilité écologique ne permet pas une ouverture du site en visite libre. Ce dernier peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Chaque année de nombreux habitants de Saint Martin d'Abbat empruntent ainsi le chemin pour découvrir la floraison des orchidées.

En partenariat avec l'association Saint Martin d'Abbat Demain, le site est également doté d'un abri en forme de boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.



Animations nature : 13 participants au total

- Réalisation d'une sortie grand public le 25/05/2024 sur «Les orchidées sauvages des Varinnes».
- Réalisation d'une sortie partenaires avec les salariées d'Antartic le 23/05/2024 sur la thématique de la Haie.

Espèce Game :

Le site fait partie du réseau « Espèce Game », une chasse aux trésors sur 30 sites naturels de la région qui conduit les participants à la recherche d'un jeton en bois d'une espèce emblématique. Sur les Varinnes, une énigme photographique permet aux promeneurs de découvrir le trésor qu'est le Damier de la Sucisse.



Information du public :

Les Varinnes figurent également sur les sites internet : Tourisme Loiret, la commune de Saint Martin d'Abbat, Ma rando à vélo, Loire Valley

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservateurs : Catherine MAILLOT
et Bruno BORDEAU



CONNAÎTRE

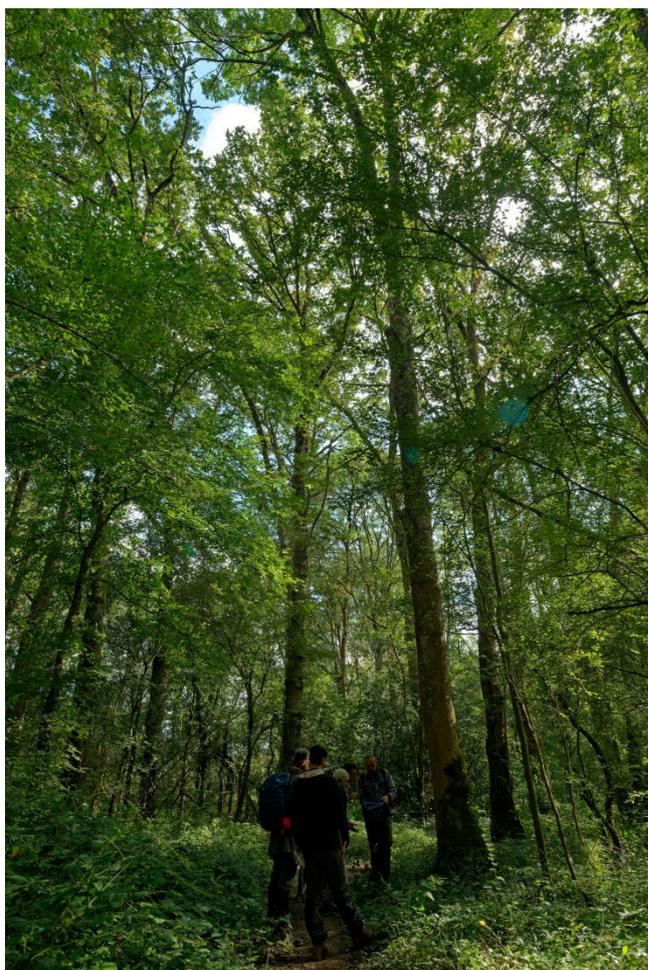
Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.

Le diagnostic écologique pour la réalisation du plan de gestion a été réalisé en 2024. Les observations sur une période de 10 ans mettent en évidence un changement au sein des forêts alluviales alors que les milieux herbacés n'ont pas vraiment souffert (pour l'instant) des conditions climatiques, hormis la mégaphorbiaie située à l'amont du site. Le plan de gestion sera terminé en 2026. L'enjeu du diagnostic écologique concerne les boisements alluviaux, particulièrement affectés par le changement climatique. C'est pourquoi un travail de diagnostic de la forêt a été réalisé par un groupe d'étudiant en automne 2024.

La caractérisation du boisement de l'île à Gaston a été réalisée dans le cadre d'un projet tuteuré mené par 5 étudiants en licence pro gestion forestière (LEGTA Barres/université d'Orléans). Ce travail devait évaluer l'état sanitaire de la forêt et l'évolution potentiel du peuplement forestier, consécutivement aux effets du changement climatique. Ce diagnostic met en évidence le dépérissement forestier consécutif aux conditions extrêmes des années précédentes (sécheresse, canicules...) mais pas autant que nous le pensions. La Chênaie-ormaie-frênaie semble bien résister au dépérissement même si les arbres souffrent des conditions de sécheresses. Les secteurs les plus atteints sont situés dans les parties les plus humides et le Frêne est l'espèce la plus touchée par le dépérissement. L'étude de la régénération forestière montre la prépondérance de l'Orme champêtre, puis de l'Erable champêtre, des espèces qui ne sont caractéristiques de la strate arborée. Il faut donc continuer de suivre ces boisements pour mieux connaître leur évolution.

En 2024 une recherche de la Gagée des prés mené par JF Aubel et le CBNBP n'a rien donné sur le site (Cette espèce en danger critique d'extinction a été retrouvé sur le site en mars 2025).

Un premier suivi STERF a été mise en place par les conservateurs du site avec l'aide de Jean-François AUBEL. Malheureusement ces transects positionnés dans les prairies n'ont pu être réalisé au printemps avant la fauche ce qui produit des résultats décevants étant donné que la flore est fauchée. Les mauvaises conditions climatiques n'ont pas favorisé le choix des dates de passage. Ce suivi sera renouvelé en 2025, en espérant de meilleures conditions de réalisation.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé des échanges réguliers avec les services du pôle Loire (Direction départementale des territoires) et l'OFB pour la bonne réalisation des opérations de restauration hydrauliques prévues par la DDT et également les besoins de surveillance de territoires pour des questions relatives à la police de la chasse et de la nature.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2024. Plusieurs opérations de régulation du sanglier ont été réalisées.



VALORISER



Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles. Les panneaux d'informations ne sont plus correctement lisibles. Ne subsiste que celui situé au niveau du passage à gué.

Un nouveau sentier permet d'éviter de longer les parcelles agricoles en empruntant un chemin forestier. Malheureusement, il n'est que peu fréquenté à l'heure actuelle.

Animations nature : 125 participants au total

- Réalisation d'une Visite d'une classe préparatoire BCPST2 le 17/05/2024 avec 35 élèves et deux accompagnateurs. Thématiques abordées : Botanique, écologie, un peu de sédimentologie en bord de Loire (en respectant les nidifications) ;
- Réalisation d'une sortie par les conservateurs bénévoles le 26/05/2024 pour la fête de l'écotourisme, rassemblant 20 personnes.
- Réalisation d'une sortie grand public le 08/06/2024 « Flore de l'île à Gaston : Découverte de l'impression végétal » avec 23 participants ;
- Réalisation d'une dans le cadre de la convention avec l'UTL de Gien le 02/07/2024 avec 11 participants ;
- Réalisation d'une sortie grand public le 13/07/2024 « Le yoga des oiseaux, envolé-voilà ! » avec 6 participants ;
- Réalisation d'une sortie pour l'association naturaliste de la Chapelle Saint Mesmin 29/09/2024 avec 19 personnes.
- Réalisation d'une sortie grand public le 19/10/2024 « Traces et indices de la faune sauvage sur l'île à Gaston » avec 9 participants.

Animations scolaire : 64 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec le collège de Châtillon sur Loire avec 2 séances dont une sur site les 11/04/2024 et 07/06/2024 sur la thématique « De la vie du Jardin à l'île à Gaston », 28 élèves en 5^{ème}.
- Réalisation d'un projet pédagogique avec l'école primaire de Châtillon sur Loire avec une séance sur site le 12/04/2024 sur la thématique « La vie sur l'île à Gaston », 30 élèves de
- Présentation du site aux étudiants du Legta des Barres sur le thème de la forêt alluviale, 6 élèves.

Information du public :

L'Île à Gaston est présente sur les sites : Loiret Balade, Tourisme Loiret, CirkI, IGN Rand, La commune de Châtillon sur Loire, Le petit Futé, Ma rando à vélo, Châtillon sur Loire Station verte, CDT 45, Office de tourisme Terre de Loire et Canaux.

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2024 le diagnostic écologique des îles de Bonny a été réalisé dans le cadre du renouvellement du plan de gestion. Il a mis en évidence l'évolution des habitats dans les zones pâturées en lien avec le réchauffement climatique et le pâturage. Les prairies sont bien conservées. Mais l'enjeu de conservation va concerner les boisements alluviaux bien connectés avec la nappe alluviale car situés dans les bas niveaux topographiques, dans un contexte de pâturage. A cet effet une recherche multidisciplinaire est menée pour étudier la dissémination des graines par les moutons dans le site des îles de Bonny (recherche menée par l'INRAE). Bien que les études soient toujours en cours, certains inventaires réalisés en 2024 révèlent déjà une densité de coléoptères coprophages liée au pâturage, exceptionnelle pour la région. Ce travail doit se poursuivre dans les prochaines années.

Le plan de gestion doit être finalisé en 2026.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Îles de Bonny est localisé sur la commune de Bonny-sur-Loire. Il est intégré dans un chapelet d'îles temporaires de la Loire, plus ou moins connectées aux berges : l'Île Bon située en amont sur la commune de Beaulieu et l'Île à Gaston (propriété du Conservatoire) située en aval sur la commune de Chatillon-sur-Loire. Le site est pour une superficie de 64,47 ha sur le DPF et pour 29 ha 64 en convention de 34 ans avec la Commune de Bonny-sur-Loire, convention renouvelée en 2023.



GÉRER

- Le site a accueilli le troupeau de Cédric Chapelier pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux. 250 moutons d'avril à juin et de septembre et octobre, puis 350 en novembre.
- Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de 3 panneaux d'informations, de 2 tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte (actuellement en rupture de stock).



Animations nature : 125 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature le 06/07/2024 , « Balade et croquis sur les îles de Bonny » .

Information du public :

Le livret de découverte du site est aujourd'hui en rupture de stock. Une demande forte est faite par l'Office du Tourisme de Bonny sur Loire pour une rediffusion.

Les îles de Bonny apparaissent également sur les sites : Tourisme Loiret, Loiret Balade, Cirkwi, IGN Rando, CDT 45, Spectable, Loire à vélo, Le Petit Futé, Site de la commune de Bonny sur Loire, Loire Pays du Giennois, My Loire Valley et Valley del Loira francaia.

Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2024 sur les Rives de St-Firmin. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Rives de St-Firmin est situé uniquement sur le domaine public fluvial (DPF) sur la commune de St-Firmin/Loire. Le Conservatoire est autorisé à gérer ce site d'une surface de 30,15 ha dans le cadre de la convention de juxtaposition. Ce site a bénéficié d'une extension de sa surface pour faciliter la mise en œuvre du pâturage.

Le suivi des conventions agricoles en lien avec l'éleveur intégré dans Pasto'Loire est l'élément central de l'animation territoriale de ce site.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2024. Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Aucune animation nature n'a été réalisée sur le site en 2024.



Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2024. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de l'Ormette est entièrement sous convention avec la DDT. Néanmoins, une prospection foncière assidue a été menée avec la SAFER pour tenter d'acquérir des parcelles privées en saulaie arbustive mûre avec une héronnière importante. Ces parcelles en bord de Loire qui juxtaposent le site ne devraient pas nécessiter d'opérations de gestion puisqu'elles seraient en libre évolution et elles renforceraient la cohérence écologique du site. A ce jour, le propriétaire n'est pas intéressé pour une vente ou un conventionnement.

Comme chaque année. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien. Ce site est suivi assidûment en amont des travaux car la forte expansion de la Renouée du Japon sur les pelouses et grèves est issue de ces mêmes travaux.

Ainsi, l'accompagnement par le Conservatoire est très pertinent pour assurer une bonne intervention de l'État sur le site. A ce titre, la DDT a intégré ce site dans la gestion des repousses de saules et de fruticées, avant l'arrivée des moutons en 2025.



GÉRER

- Pas d'entretien en régie en 2024 à cause des vacances de poste interne.
- Travaux réalisés par la DDT. Broyage et arrachage pour maintenir les milieux ouverts.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Des battues ont été réalisées avec plusieurs prélèvements, dans le cadre de la convention DDT/GIC/Conservatoire.



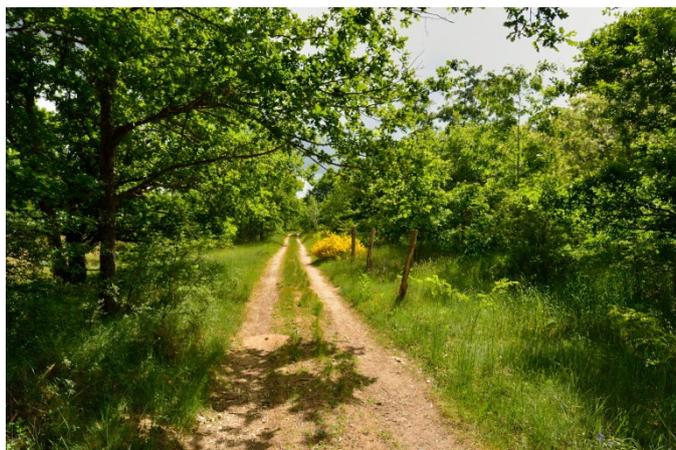
VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Animations publiques :

Aucune animation réalisée en 2024 sur le site.



Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2024 : 177 espèces dont 9 d'intérêt patrimonial, 7 habitats naturels dont un d'intérêt patrimonial (pelouse à Brome dressé).

Suivis écologiques à long terme des pelouses : Le suivi des espèces patrimoniales se poursuit. En 2024 il n'y a pas d'analyse des résultats du suivi mais sa poursuite sera importante à partir de 2025 pour évaluer les travaux d'ouverture réalisés sur le site en 2024 (suivi réalisé par Laurent Léquivard).



PROTÉGER

Renouvellement de la convention de gestion avec Messieurs MILON pour la période 2024-2029.



GÉRER

Poursuite du partenariat avec le Lycée agricole des Barres :

- Pas d'entretien en 2024 à cause des vacances de poste interne.

Opérations de gestion en sous-traitance :

- Restauration des milieux herbacés par bûcheronnage et débroussaillage 2024-2028 (sous-traitance APAGEH): 1^{ère} tranche de travaux en 2024, 0,12ha de bucheronnage et 0,435ha en débroussaillage.



VALORISER

Aucune opération de valorisation mise en œuvre.

La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson,

Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé en 2024. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Les sites de la plage de Beauget et des Rives d'Ousson sont uniquement situés sur le domaine public fluvial (DPF) sur les communes de Briare et Ousson-sur-Loire. D'une surface totale de 43,33 ha, l'objectif de ces sites est une gestion par pâturage dans le cadre de Pasto'Loire. Ils sont pâturés par un troupeau appartenant à Cedric Chapelier pour entretenir un chapelet de prairies situées sur les francs-bords, le long des deux rives de la Loire situées entre Beaulieu et St-Firmin.



GÉRER

- Travaux réalisés par DDT pour le broyage de la végétation (type roncier, épine noire..).
- Pas d'entretien en régie en 2024 pour cause de vacance de poste.
 - Pâturage de 350 moutons en janvier sur Beauget et 350 moutons en mars sur Ousson avec l'éleveur Cédric Chapellier dans le cadre de Pasto'Loire.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Prairies humides de la Cléry, La Selle-sur-le-Bied

Conservateur : poste à pourvoir

(anciennement Virginie GUINEBAULT fin 2023)



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2023 : 357 espèces dont 15 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 6 d'intérêt patrimonial. Aucune opération de connaissance mise en œuvre en 2022.

Aucune opération de connaissance réalisée en 2024.



PROTÉGER

Projets d'acquisition complémentaire de 24 parcelles pour 5,905 ha (3 comptes propriétaires ; sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire). Voir carte 1 en annexe



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 1 ha

- Poursuite de la gestion pastorale des prairies en partenariat avec M. DEWULF, éleveur bovin local.
- Période de fauche : fauche des prairies le 18/07/2024. Fauche tardive en raison des conditions météorologiques défavorables.

Opérations d'entretien en régie :

- Pas d'entretien en régie en 2024.



VALORISER

Les animations nature :

Une animation était prévu le 14/09/2024 mais elle a dû être annulé faute d'inscrit.

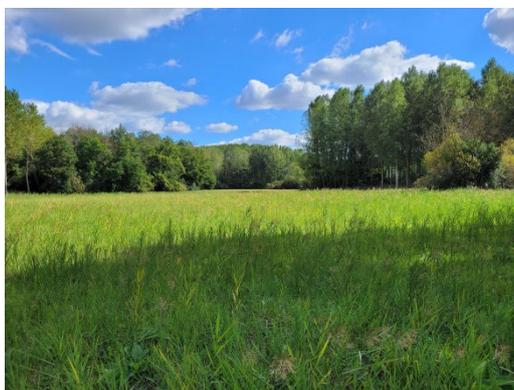
Projet de valorisation du site : participation aux ateliers de valorisation de la vallée de la Cléry organisés par la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane. (Projet de véloroute touristique). Réflexion pour une intégration des parcelles sous maîtrise du Cen Centre-Val de Loire au projet de valorisation.

Prairies humides de L'Ouagne,

Amilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains,
Saint-Germain-des-Prés et Château-Renard

Conservatrice : poste à pourvoir

(anciennement Barbara STERLÉ)



CONNAÎTRE

État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2024 : 541 espèces dont 30 d'intérêt patrimonial, 23 habitats naturels dont 8 d'intérêt patrimonial.

Aucune opération de connaissance réalisée en 2024.



PROTÉGER

Poursuite de l'animation foncière par la SAFER Centre-Val de Loire sur l'emprise du site, pour le compte de l'EPAGE du bassin du Loing.

En parallèle, finalisation en cours de **l'acquisition de 8,75 ha** (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire) sur le secteur de « La Perche » (commune de Saint-Germain-des-Prés) par le Cen Centre-Val de Loire. Lancement de l'acquisition foncière de 23,69ha sur le même secteur (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire), avec une première phase d'acquisition de **12,19ha** lancée en 2023 et une deuxième phase de **11,50ha** lancée en 2024. Les deux projets sont en cours de finalisation.

Poursuite du projet de bail emphytéotique avec l'EPAGE du bassin du Loing sur 228 parcelles pour 52ha, sur une durée de 34 ans.



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 50 ha en fauche tardive

- Suivi de la gestion des prairies par fauche avec les 5 agriculteurs/éleveurs sous convention. Période de fauche : entre le 15/06/2024 et le 01/09/2024 en fonction des secteurs ;

Opérations d'entretien et de restauration sous-traitées :

Secteur Château-Renard

- Sur les secteurs de peupleraies exploités en 2021-2022 :
 - Restauration de milieux ouverts par broyage sans export (sous-traitance CIRADE Environnement) sur 12,52ha ;
 - Pose du mobilier pastoral (bacs à eau et sourcière) pour finaliser l'installation des clôtures (sous-traitance APAGEH).
 - Exploitation de 3,50ha de peupleraies sur le secteur du Gué Guézard.



Pose d'une clôture sur Château-Renard
Photo : A. JOURDAS / CEN CVL

Libre-évolution des autres parcelles exploitées vers l'aulnaie-frênaie.



Secteur Prairie d'Yonne

➤ Restauration de 2ha de prairies par broyage de la végétation avec export (*sous-traitance CIRADE Environnement*).

Ensemble du site

Lancement de l'exploitation d'environ 16ha de peupleraies sur 2024-2028. Sur le secteur Prairie d'Yonne 10,3ha prévus en 2024 ont dû être reportés à 2025 à cause des conditions météorologiques. De même sur le secteur Château-Renard report de l'exploitation sur 2,18ha à 2025.

Opérations d'entretien et de restauration

➤ Entretien par bûcheronnage d'un arbre tombé sur la clôture des prairies de Château-Renard.

Gestion cynégétique

Renouvellement des baux de chasses sur le secteur Prairie d'Yonne et suivi de ceux en cours de validité avec les associations de chasse partenaires.



VALORISER

Animations nature : 5 participants au total

➤ Réalisation d'une sortie nature le 03/08/2024, « La petite faune des Prairies humides de l'Ouane ».

Mares de Sologne, Lailly en Val

Conservateur : poste à pourvoir

(Anciennement Thomas Vigne)



CONNAÎTRE



Les Mares de Sologne concernent deux entités qui font l'objet d'un plan de gestion (Mares de Villenouan) et d'une notice de gestion (Mares des Gâchetières).

✓ Les mares de Villenouan

Un suivi de la reproduction du Pélobate brun a été réalisé comme chaque année. L'objectif est d'évaluer les effectifs en recherchant les adultes lors de prospections nocturnes ainsi que les indices de reproduction dans les mares où se reproduit cette espèce (adultes, têtards...). En 2024, 12 mares ont accueilli l'espèce durant sa phase de reproduction.



PROTÉGER

Un scénario d'extension foncière, par acquisition ou par conventionnement autour du site de Villenouan a été validé dans le plan de gestion. Cependant, l'absence actuellement de pélobate brun dans les mares visées par l'extension foncière ne permet pas au Cen de lancer des acquisitions ou des maîtrises d'usage. Une 1^{ère} ORE sur le site de la hummerie pour une mare de 2000 m² a été signée en décembre 2024.



GÉRER

- **Travaux pour un crapauduc ! Quatre passages à faune** ont été créés sous la RD19, à Lailly-en-Val (45) : Ils permettront aux petits animaux, comme les **pélobates bruns**, crapauds en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire, de **traverser la route sans risque**.
- **Chantier avec la MFR de Chaingy :**
 - Débroussaillage et bûcheronnage autour des mares.
 - Mise en place des piquets de respect de bande enherbée autour des mares,
 - mise en place d'exclos à ragondin,
 - sécurisation des regards d'irrigation,
 - plan de gestion mare 248 (inventaire sans mettre les pieds dans l'eau, observation et conclusions).





© Fabien Le Parquier_Cen CVL



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre. Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle et une divagation aux abords des mares.

Animations nature : 17 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature le 18/05/2024, « Les amphibiens des mares de Sologne » avec 9 participants ;
- Réalisation d'une visite du site avec 8 élèves en Master II le 07/02/2024.

Autres visites : 22 participants au total

- Réalisation d'une visite du site avec 12 personnes CTD de la Safer le 23/01/2024, « Les amphibiens des mares de Sologne » avec 9 participants ;
- Réalisation d'une visite du site avec les élus du CD 45 (10 participants).



Vallée des Ardouzes, Dordives

Conservateur : José RESENDE VAZ



CONNAÎTRE



Le site est riche de 457 espèces dont 19 d'intérêt patrimonial, de 18 unités écologiques (milieux et mosaïque de milieux naturels) dont 2 habitats à enjeu patrimonial et 3 qui présentent des potentialités écologiques élevées, sous réserve d'une gestion appropriée.

Projet en cours du suivi de la qualité des eaux des Ardouzes, dans le cadre de projets tutorés en partenariat avec le LEGTA des Barres.

Le site n'a pas fait l'objet d'un suivi écologique par le CEN en 2024.



GÉRER

Gestion pastorale des prairies : 2,5 ha

- Conventonnement avec M. CHARTROU, éleveur bovin sur Dordives, pour la fauche et la mise en pâturage des prairies de fond de vallée. Prêt à usage gratuit sur 5 ans (2020-2025) ;
- **Périodes** : pas de fauche de la prairie en rive gauche en 2024 à cause des conditions météorologiques. Mise en pâturage de 4 génisses sur la prairie en rive droite, du 15/05/2024 au 31/10/2024. Création de deux parcs mobiles pour la mise en place d'un pâturage tournant (démarrage par les secteurs les plus humides) ;
- Report du projet de pâturage ovin faute d'exploitant disponible.

Opérations pluriannuelles sous-traitées :

- Poursuite du programme quadriennal de restauration des pelouses sèches sur le haut de carrière : entretien des secteurs restaurés en 2021 par débroussaillage avec export (3 passages en saison de végétation), restauration complémentaire de 0,3 ha de pelouses par bûcheronnage et débroussaillage en septembre 2024 – *Sous-traitance APAGEH*.

Partenariat avec la MFR de Chaingy : réalisation d'un chantier école en septembre 2024 sur le Ru des Ardouzes :

- Faucardage du faux-cresson sur 1/3 du lit mineur du Ru afin de réouvrir le milieu ;
 - Broyage de ronces en bordure du cours d'eau.

Opérations d'entretien en régie :

- Entretien par débroussaillage autour des panneaux SNP et d'information.

Gestion cynégétique : concertation avec l'association de chasse locale pour la régulation du sanglier.





VALORISER

Animations nature : 7 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature le 21/09/2024, « Découverte de la Vallée des Ardouzes, entre histoire et biodiversité ».

Animations scolaire : 40 élèves au total

- Réalisation d'un projet pédagogique avec 2 classes de CP-CE1 de l'école primaire de Dordives sur 3 séances (dont une sur site) : 16/05/2024, 28/05/2024 et le 04/06/2024 pour la restitution. La thématique « La biodiversité des Ardouzes : à la découverte des plantes et petites bêtes ».

Pose de mobilier : Pose de panneaux « Site Naturel Préservé » aux principaux accès du site, pour informer le public sur la réglementation en vigueur.



Marais de Bouville et de Gendry, Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a eu aucun suivi écologique sur le site en 2024.



PROTÉGER

Le Syndicat mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE) s'est porté acquéreur des parcelles sous-tendant le marais de Bouville en 2021. Le projet de bail emphytéotique de 34 ans initialement envisagé encore le SMORE et le Cen Centre-Val de Loire a été remplacé par une convention de gestion de 10 ans. Cette dernière a été signée en 2022 et légitime l'intervention du Conservatoire sur le site.

Les démarches d'acquisition de la zone humide de Gendry par le SMORE sont toujours en cours de négociation.



GÉRER

Opérations pluriannuelles sous-traitées :

- Restauration de milieux ouverts par arrachage et broyage (*sous-traitance CIRADE Environnement*) sur 5,02ha dans une optique future de mise en place de pâturage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

Animations publiques :

Aucune animation n'a été réalisée en 2024.



Crédit photo : C. Cirade / 2024

Vallées de Solvins, Bondaroy/Dadonville/Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE



État des connaissances naturalistes au 31 décembre 2024 :

284 espèces dont 9 d'intérêt patrimonial, 20 habitats naturels dont 3 d'intérêt patrimonial.

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2024.



GÉRER

Opérations de restauration et d'entretien sous-traitées :

Report des opérations envisagées en 2024 à 2025, en raison des conditions climatiques.

Groupes de travail techniques : échanges réguliers avec le SMORE dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de restauration réalisées

- Pas d'entretien en régie en 2024.



VALORISER



Cours naturel de l'œuf après les opérations de restauration 2021-2022
Photo : A. JOURDAS / Cen CVL

Animations nature : 10 participants au total

- Réalisation d'une sortie nature le 28/09/2024, « Grandes balade automnale aux Vallées de Solvins ».

Pose de mobilier : pose de panneaux « Site naturel préservé » aux accès stratégiques de l'espace naturel, afin de renseigner le public sur le caractère protégé du site



Vallée de la Noue chaude, Estouy

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2024 sur ce site.



La vallée de la Noue chaude



PROTÉGER

Projet d'acquisition de 0,2964ha sur 3 parcelles (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire).



GÉRER

- Aucune action de gestion n'a été réalisée en 2024.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

En revanche, il est longé sur sa partie nord par un chemin communal de petite randonnée.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée à l'heure actuelle.



Marais de Maison rouge, Le Malesherbois

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique en 2024 sur ce site.



PROTÉGER

Des projets de maîtrise d'usage au travers de la signature de contrats d'obligations réelles environnementales de 34 ans ont été finalisés avec 3 propriétaires pour environ 10,54 ha. Les surfaces ainsi maîtrisées concentrent les enjeux de préservation du site.



GÉRER

- Aucune action de gestion n'a été réalisée en 2024.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre. En revanche, il est longé sur sa partie ouest par un chemin communal.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée.



Pelouses du Malesherbois,

Le Malesherbois

Conservateur : à pourvoir

Ce site regroupe la pelouse du Ponteau et la pelouse du Bas de la Meule.



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi scientifique sur ce site en 2024.



PROTÉGER



Lancement d'une prospection foncière pour l'acquisition de la totalité des parcelles faisant partie des sites du Ponteau et du Bas de la Meule (sous-traitance SAFER Centre-Val de Loire).



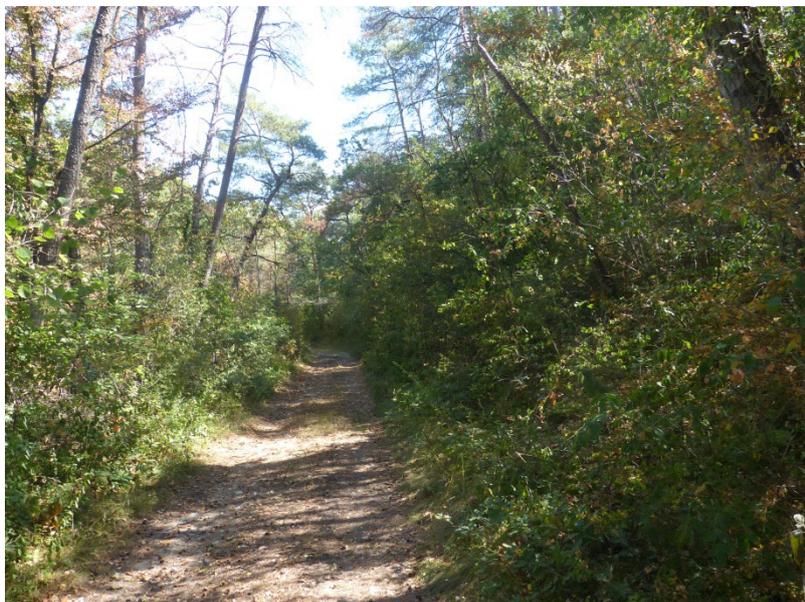
GÉRER

- Aucune action de gestion n'a été réalisée en 2024.



VALORISER

Le site du Ponteau est fréquenté librement par le public. Aucune animation nature n'a été organisée sur ces sites



Actions transversales ou hors sites

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ) « Vallée de l'Essonne dans le Loiret »

L'étude d'identification des zones humides remarquables de la vallée de l'Essonne dans le Loiret, réalisée en 2017-2018 dans le cadre du CTMAQ, a permis de mettre en évidence les secteurs à fort enjeu écologique. Une animation foncière est réalisée depuis 2018 pour préserver les secteurs identifiés, par la mise en place d'une maîtrise et d'une gestion Conservatoire.

Certaines démarches de maîtrise engagées avec plusieurs propriétaires et partenaires en 2020-2021 sont toujours en cours en 2024 :

→ Acquisition foncière par le SMORE de 5,424 ha de roselières et d'aulnaies marécageuses sur le site de l'APPB « Marais d'Orville et de Dimancheville » (commune de Dimancheville). Les parcelles ont été acquises en 2022 par le SMORE et seront déléguées en gestion au Cen Centre-Val de Loire par convention de gestion de 10 ans une fois la réalisation de la notice de gestion engagée (2025) ;

→ Acquisition foncière en cours dans la vallée de la noue chaude pour une acquisition de 3 parcelles, soit 0,2964ha.

→ Maîtrise d'usage par le Cen Centre-Val de Loire de parcelles de pelouses calcicoles et sablo-calcicoles appartenant à la commune nouvelle du Malesherbois (2,1739 ha). Deux sites sont concernés : le site de la Vallée Ponteau (Malesherbes) et celui du Bas de la Meule (Nangeville). Le site de la Vallée Ponteau abrite notamment l'unique population moderne de Botryche lunaire de la région Centre-Val de Loire, découverte en 2021. Lancement en 2024 d'une opération d'acquisition foncière concernant l'ensemble des parcelles des 2 sites.

Le Conservatoire apporte son appui technique au Conseil départemental du Loiret dans le cadre de la création d'un espace naturel sensible sur la commune de la Neuville-sur-Essonne (Pelouse et fond de vallée sur le secteur de Petiton). Les parcelles ont été acquises par le CD45. Une convention de coopération avec le Conservatoire a été signé pour réaliser le plan de gestion en 2025.

Le Conservatoire a également apporté son expertise technique au SMORE dans le cadre de la réalisation de ses missions : réalisation d'animations grand public dans le cadre de la labellisation du Moulin de la Porte en Espace naturel sensible, participation à un groupe de travail relatif à la préservation de l'Écrevisse à pattes blanches sur le bassin versant de l'Essonne, participation au copil du CTEC Vallée de l'Essonne amont. Le SMORE apporte en échange un appui technique, politique et local au Conservatoire. Il participe également à la restauration des sites sous maîtrise d'usage du Conservatoire (Vallées de Solvins en 2021-2022). Une expertise similaire est apportée au Syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE) dans le cadre de la préservation des zones humides de la commune nouvelle du Malesherbois. Cette collectivité bénéficie également d'un appui technique du Cen Centre-Val de Loire dans le cadre de mesures ERC.

Une animation foncière a été lancée 2024 sur les secteurs d'extension foncière des sites bénéficiant d'une maîtrise du Conservatoire, ainsi que sur les autres secteurs d'intervention prioritaire définis dans le cadre de l'étude de prospection foncière réalisée en 2017-2018. Certains secteurs de pelouses calcicoles à fort enjeu écologique seront également concernés (pelouses sur les communes de Grangermont et du Malesherbois notamment).

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ) « Zones humides du Gâtinais »

Le Cen Centre-Val de Loire avait démarré en 2021 une étude de prospective foncière sur les bassins de l’Huillard et du Fusain. Une démarche d’acquisition foncière a été lancée en 2024 par l’EPAGE du Bassin du Loing afin de consolider son implantation sur ces bassins-là.

Une démarche de maîtrise d’usage pour la gestion des pelouses calcicoles du Domaine des Barres par le Conservatoire en lien avec l’Office National des Forêts est en cours. Elle pourrait prendre la forme d’une convention tripartite entre l’ONF, l’État et le Conservatoire.

Le Conservatoire contribue aussi à l’élaboration des PLU/PLUi des collectivités territoriales, sur la thématique Environnement.

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

« Vallées de la Notrheure et de l'Aquiaulne, dans le Loiret »

Bien connues des naturalistes, les vallées de l'Aquiaulmes et de la Notrheure ont fait l'objet de prospections pour identifier les secteurs à enjeux écologiques fort, afin de définir des zones d'intervention foncière pour préserver les milieux naturels à fort enjeu écologique.

Ce travail s'appuie sur une recherche bibliographique, des prospections de terrain et des consultations d'experts. Il a débuté en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2026.

Pour l'instant les résultats ne permettent pas d'identifier les secteurs à enjeu car le diagnostic écologique n'est pas terminé.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Le projet agro-environnemental pour les MAEC

En 2024 de nouvelles mesures ont été proposées aux agriculteurs. Pour le Loiret, 12 agriculteurs ont bénéficiés de la MAEC.

Encadrement technique des travaux pour les contrats Natura 2000 (et des travaux d'entretien du DPF pour les sites Loire)

Comme chaque année, le GIC Loire, association permissionnaire du DPF a souhaité réaliser des travaux d'ouverture d'annexes de Loire. Ainsi, les diagnostics écologiques et des études d'incidences ont systématiquement été réalisés sur les zones de travaux qui seront ensuite financés par le GIC Loire et encadrés par le Cen Centre Val de Loire.

Le Conservatoire a également développé un partenariat avec la FDPPMA 45 et certaines APPMA ligériennes pour de la restauration et de l'entretien de frayères à Brochets. La FDPPMA avait réalisé un inventaire des frayères productives. Ces structures souhaitent disposer de conseil, d'expertise et d'encadrement sur la prescription des travaux et leur encadrement sur l'axe Loire. Le financement des opérations mécaniques sera assuré par les APPMA et la FDPPMA 45.

Aussi, après un diagnostic poussé entre le Conservatoire et la FDPPPMA sur ces frayères ; nous avons réfléchi sur la coordination d'opérations de restaurations de frayères, tout en maintenant la fonctionnalité des zones humides de bord de Loire en intégrant la problématique trame bleue et Natura 2000.

Veille sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur le site : sollicitation des services de l'État et des porteurs de projets

Il a été réalisé à la demande de la DDT pôle Loire, des avis techniques pour les études d'incidences simplifiées

Connaissance et participation à la mise en œuvre des différentes politiques publiques

Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation peuvent conduire les initiateurs de projets ligériens à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000. Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place.

Le Cen a participé aux réunions de présentation du programme des travaux de la DDT Pôle Loire ainsi que des visites de terrain avant travaux.